

8 septembre 2009

Niger:

L'accalmie dans le conflit favorise les retours dans le nord

Depuis que le conflit entre le Gouvernement nigérien et les groupes de touaregs s'est intensifié en 2007 suite à la création du Mouvement Nigérien pour la Justice, quelque 11 000 personnes ont été contraintes de quitter leurs foyers pour se rendre vers des régions montagneuses du nord d'Agadez. Lorsque le conflit s'est apaisé en 2009, de nombreuses personnes déplacées ont commencé à retourner dans leurs foyers, spontanément ou avec l'aide des municipalités locales ou de la communauté internationale. Alors que l'état d'urgence est décrété dans toute la région et que l'accès à l'aide humanitaire s'en trouve restreint, les informations disponibles ne permettent que rarement de faire une évaluation complète de la situation concernant les personnes déplacées ou les rapatriés.

Le conflit a gravement compromis les moyens de subsistance des populations de la région. Les déplacements ont compromis les moyens de subsistance traditionnels de nombreux éleveurs, qui ont trouvé refuge dans les villes. L'utilisation présumée de mines terrestres par l'une et l'autre parties a coupé les routes d'approvisionnement et affecté la production agricole locale ainsi que menacé la sécurité des personnes déplacées et des collectivités touchées par le conflit. Les enfants ont été particulièrement pénalisés par les déplacements. Le travail des humanitaires a souffert de l'impossibilité d'accéder aux destinataires et de réaliser une évaluation complète des besoins.

Depuis lors, les affrontements intercommunautaires opposant les éleveurs et les agriculteurs à travers le pays en général et, en particulier, le long de la frontière occidentale avec le Mali, sont à l'origine de déplacements importants mais peu documentés.

Contexte et causes des déplacements

Les déplacements internes au Niger sont principalement la conséquence d'un conflit armé entre l'armée nigérienne et les insurgés Touaregs dans la région septentrionale d'Agadez, et des affrontements intercommunautaires opposant les agriculteurs sédentaires et les éleveurs nomades dans l'ensemble du pays.

L'histoire coloniale et post-coloniale du Niger a vu des soulèvements fréquents de différents groupes touaregs mus par des revendications économiques et politiques. Les Touaregs constituent un groupe de bergers autochtones des régions sahariennes de l'Algérie, de la Libye, du Mali et, surtout, du Niger, où ils vivent principalement au sud et à l'ouest des montagnes de l'Air (Groupement pour les droits des minorités, juillet 2008). Après une période de sécheresse, de famine et de crise économique au milieu des années 1980 et faute d'une réponse du Gouvernement à la crise humanitaire croissante, des groupes touaregs du Mali et du Niger se sont insurgés en 1990 pour réclamer une plus grande autonomie et une part plus importante des bénéfices tirés de l'extraction d'uranium dans leurs régions de pâturage traditionnelles (Christian Science Monitor, 11 octobre 2007).

En 1995, au bout de quatre années de conflit, le Gouvernement nigérien a négocié un accord de paix global avec les différentes factions de Touaregs, lequel prévoyait notamment une amnistie pour les forces de défense et de sécurité et pour les rebelles impliqués dans le conflit, des modalités de désarmement et de réintégration pour les forces rebelles, et des mesures de développement économi-

que, social et culturel des régions des Touaregs (GoN, 15 avril 1995). Toutefois, découragés par ce qu'ils percevaient comme une persistance des inégalités et un manque de développement, les Touaregs ont fait à nouveau entendre leurs revendications en 2007 avec la création d'un nouveau groupe militant, le Mouvement nigérien pour la justice (MNJ), qui a renouvelé les agressions armées contre les forces gouvernementales (VOA, 25 février 2008). Le Gouvernement nigérien a réagi en instaurant l'état d'urgence dans la région septentrionale, conférant ainsi des pouvoirs supplémentaires aux forces de sécurité et restreignant la liberté de mouvement (Reuters, 24 août 2007).

Le Gouvernement a refusé de reconnaître le MNJ, dont il a qualifié les membres de bandits et de trafiquants de drogues. Toutefois, après l'intervention diplomatique de pays voisins tels que l'Algérie et la Libye, le Gouvernement s'est en quelque sorte ravisé au cours des premiers mois de 2009, lorsque le Président Tandja a accepté de dialoguer avec certains des chefs rebelles Touaregs (Afrol News, 19 août 2009).

La position du Gouvernement ainsi que celle du MNJ demeurent tributaires de l'évolution de la situation politique. Les efforts déployés par le Président pour prolonger son mandat et étendre ses pouvoirs sur le gouvernement, l'armée et les magistrats ont conduit à une montée des dissensions internes (ISN, 28 août 2009). Le président ayant remporté un référendum tenu en août 2009 et révisé en conséquence la Constitution afin d'accroître ses pouvoirs présidentiels, la communauté internationale s'est dite préoccupée par ces menaces faites à la démocratie dans le pays (ECOWAS, 24 août 2009; UE, 11

août 2009). Dans l'intervalle, des frictions ont vu le jour au sein du MNJ, si bien qu'à la mi-2008, les personnalités les plus influentes du Mouvement ont fait sécession. Le Front des Forces de Redressement (FFR) aurait ainsi été créé pour sortir le MNJ de l'impasse politique dans laquelle il se trouvait et pour atténuer le choc excessif enduré par les civils dans les zones de conflit (L'Escola de Cultura de Pau, 2009).

Le Niger a également connu des déplacements provoqués par des affrontements intercommunautaires opposant éleveurs et agriculteurs. Alors que l'agriculture et l'élevage de subsistance représentent quelque 45 % du produit intérieur brut du pays (The World Bank, mars 2009) et que la sécheresse et la désertification gagnent du terrain, les agriculteurs et les éleveurs ne se sont disputés que davantage les ressources naturelles au cours de ces dernières années. Alors que la population croît à un taux de 3,3 % par an (UNFPA, 4 août 2008), la forte demande de produits agricoles dans les zones urbaines et la diminution des terres arables par habitant ont contribué à raréfier les pâturages accessibles sous l'effet des pressions exercées par l'accroissement de la population agricole, ce qui a provoqué des conflits entre les deux groupes (E. Phillips, 2007). Une évaluation effectuée en 2005 dans deux départements de la région du centre-sud du Niger impute plus de 90 % des différends opposant agriculteurs et éleveurs aux dégâts provoqués dans les cultures par l'un ou l'autre groupe (E. Mensour, 2005).

La prolifération d'armes de petit calibre au Niger a aggravé en ampleur et en impact la violence armée dans les communautés pastorales (UNDP, décembre 2007). L'affaiblissement des contrôles de

sécurité effectués par l'État et la prolifération d'armes de petit calibre dans les régions frontalières et désertiques ont augmenté la fréquence et la violence des conflits intercommunautaires. Dans la région frontalière entre le Niger et le Mali, les conflits constants opposant les communautés d'éleveurs de bovins sont devenus ingérables en raison de la facilité avec laquelle il est possible de se procurer des armes depuis que les Touaregs se sont soulevés dans les années 1990 (OECD, juin 2007). La violence est particulièrement récurrente dans la région de Tillabéry, près de la frontière avec le Mali, provoquant des pertes en vies humaines et la destruction de biens (Les Afriques, 19 mars 2009 ; Le Républicain, 20 mars 2009 ; Hub Rural, 6 avril 2009). Des groupes de milices représentant les bergers nomades daoussaks du Mali et les éleveurs peuls du Niger ont provoqué des morts et des déplacements de part et d'autre de la frontière, dans le district d'Ouallam (UNPD, décembre 2007).

Nombre de personnes déplacées et modalités de déplacements

On estime à 11 000 le nombre de personnes déplacées à la suite des combats entre le MNJ et les forces du Gouvernement depuis février 2007 (IRIN, le 10 décembre 2007), dont pas moins de 5 000 rien que pour la ville d'Iférouane (BBC, 19 novembre 2007). Le nombre total de personnes touchées dans la zone située au nord de la ville d'Agadez est d'environ 23 000, selon des informations datant de 2008 (US DoS, 25 février 2009). Les organisations humanitaires ne peuvent accéder à la région en raison de l'insécurité régnante, et une « culture de l'incertitude » fait que « les quelques organismes d'aide opérant dans la région hésitent à

parler, de peur de contrarier le Gouvernement et d'entraver leurs opérations de secours » (IRIN, 22 octobre 2007). Par conséquent, les chiffres dont on dispose proviennent principalement des autorités locales et des organisations de la société civile, et n'ont pas été dûment vérifiés.

En règle générale, les résidents des villages des montagnes de l'Air ont fui vers des agglomérations plus importantes telles qu'Agadez ou Arlit, où ils ont cherché refuge auprès de proches ou d'amis, ou ont regagné des régions plus au nord dans les montagnes. Des informations initiales en provenance de la région permettraient de penser que les personnes déplacées auraient été empêchées de se rassembler dans des implantations « sauvages » et contraintes par l'armée nigérienne à poursuivre leur fuite (IRIN, 10 décembre 2007). Lorsque le conflit armé a amorcé une accalmie en 2009, quelques personnes déplacées ont commencé à retourner chez elles, soit spontanément, soit avec l'aide d'organisations locales ou internationales (OCHA, 26 juin 2009). Les modalités de déplacement sont compliquées par les inondations récurrentes dans la région (OCHA, 18 juin 2009).

Les informations sur l'importance des déplacements provoqués par les conflits intercommunautaires sont encore plus rares, aucune évaluation de l'impact de la violence sur la population locale n'ayant été publiée.

Protection et préoccupations d'ordre humanitaire

Les personnes déplacées et les collectivités locales se trouvant dans des régions touchées par l'insurrection ont vu leur vie, leur sûreté et leur sécurité menacées

de diverses manières. Des civils auraient été tués par l'armée pour avoir servi d'informateurs aux rebelles (US DoS, 25 février 2009).

Des mines anti-véhicules qui auraient été utilisées par les deux parties au conflit jalonnent encore les régions septentrionales. Le nombre connu de victimes des mines antipersonnel a augmenté depuis 2007, coïncidant avec l'intensification du conflit. S'il est vrai que les victimes ne sont pas toutes imputables à l'explosion d'une mine anti-véhicules, on ne sait toujours pas exactement dans quelle mesure les mines antipersonnel ont été utilisées (ICBL, octobre 2008). La plupart des victimes – autant de soldats que de civils – ont été enregistrées dans la région d'Agadez. Selon une évaluation rapide menée par le PNUD en 2007, les conducteurs de véhicules, les personnes déplacées en provenance d'Iférouane et de Gougaram, les enfants et les travailleurs humanitaires seraient les groupes les plus vulnérables (ICBL, octobre 2008). Les mines ont non seulement empêché la libre circulation des civils et le retour des personnes déplacées dans leurs foyers ; elles ont également entravé l'apport d'une aide humanitaire aux collectivités touchées par le conflit, en coupant les principales routes d'approvisionnement.

Les moyens de subsistance ont été touchés dans la mesure où les mines et les combats ont empêché les personnes de se rendre vers les marchés locaux pour y vendre et acheter des denrées alimentaires, tandis que le rationnement de carburant a interrompu les activités agricoles dès lors que les pompes à eau ne pouvaient fonctionner (IRIN, 9 février 2009). Les agriculteurs déplacés n'ont pas pu s'occuper de leurs cultures ou de leur bé-

tail et ont de ce fait perdu leur source de revenus de base et ont dû en partie renoncer à leur mode de vie traditionnel (IRIN, 10 décembre 2007). À Agadez, tant les personnes déplacées que les familles d'accueil ont subi les pertes essuyées par l'industrie du tourisme (IRIN, 26 août 2008). En juillet 2009, l'accès à la nourriture était « critique » pour pas moins de 20 000 personnes dans les départements en conflit d'Arlit et de Bilma (BCAH, 2 juillet 2009). La perte de revenus et l'insécurité ont aussi grandement entravé l'accès aux soins de santé (IRIN, 22 octobre 2007). Les dispensaires mobiles ont été abandonnés en raison de la violence, si bien que les collectivités vivant dans les montagnes ont été totalement privées de soins de santé (IRIN, 26 août 2008).

Selon les autorités régionales d'Agadez, le conflit a contraint des milliers d'écoliers à abandonner leurs études en 2008 (IRIN, 4 septembre 2008). Ainsi, une centaine d'écoliers de 11 à 15 ans et quelque 200 jeunes élèves du primaire et du préscolaire ont dû quitter le village d'Iférouane (Hed Tamat, 28 août 2009). Selon le Ministère de l'éducation, on comptait en 2008 quelque 700 enfants de moins de six ans déplacés dans les communes de Tchirozérine, d'Arlit et d'Agadez (IRIN, 4 septembre 2008). Quelque 160 enfants déplacés ont pu être scolarisés dans la région d'arrivée grâce à la fourniture de manuels et à l'organisation de cours de rattrapage (UNICEF, 2009). Parallèlement, au lieu d'être scolarisés, certains enfants déplacés ont été employés dans l'agriculture ou l'élevage.

Retours

Avec l'apaisement du conflit en 2009, et au vu de la dureté des conditions de vie

régnant dans leur zone de déplacement, de nombreuses personnes déplacées ont entamé un retour dans leurs foyers. Si beaucoup d'entre elles sont rentrées spontanément, dans d'autres cas, ce sont les autorités locales qui ont demandé à des ONG locales ou internationales de les aider à assumer les frais de transport et de réinstallation, par exemple pour redémarrer les activités agricoles et réparer les maisons et les points d'eau (OCHA, 4 juin 2009 ; 26 juin 2009). L'on estime que sur les quelque 5 000 personnes qui avaient fui Iférouane, seules 500 environ étaient toujours déplacées à la fin d'août 2009 (Hed Tamat, 28 août 2009).

Les retours à Iférouane ont commencé en janvier 2009, lorsqu'un premier groupe de 40 personnes, dont des commerçants, a bénéficié de l'appui du conseil municipal. Parallèlement, quelque 132 agriculteurs sur les 315 que compte la commune avaient commencé à préparer leurs parcelles de terre pour une nouvelle récolte, malgré la difficulté à se procurer des graines, des pompes à eau et du carburant (CAPI, 27 février 2009).

Réponse nationale et internationale

Alors que l'état d'urgence est encore en vigueur dans la région et que des mines jalonnent encore toutes les routes principales, le Gouvernement a restreint l'accès des organisations internationales humanitaires au nord d'Agadez. Des évaluations des besoins sont menées par les conseils municipaux locaux et les résultats sont ensuite transmis au Gouverneur d'Agadez, qui prend contact avec les partenaires locaux et internationaux pour leur demander de l'aide. La distribution de l'aide humanitaire a été gérée par les

mêmes voies (IRIN, 2 septembre 2008). Les autorités locales de Dabaga, à une cinquantaine de kilomètres au nord d'Agadez, ont sommé l'organisation Médecins Sans Frontières d'interrompre, pour des raisons de sécurité, son travail dans la région, après que l'ONG a été la cible d'une agression armée, en octobre 2007 (MSF, 24 octobre 2007).

Pour résoudre le problème des mines antipersonnel présentes dans la région, le Gouvernement a instauré, en novembre 2007, un comité mixte composé de représentants d'organismes des Nations Unies et de la Commission nationale pour la collecte et le contrôle des armes illicites (UNICEF, 2009). Toutefois, il n'existe pas de mécanismes de collecte de données complètes sur les victimes, et les autorités militaires ne communiquent pas toujours à leurs interlocuteurs civils les informations dont elles disposent. Ce n'est que récemment que le Gouvernement a commencé à dispenser une éducation sur les risques posés par les mines dans le cadre de sa stratégie d'élimination des mines (ICBL, octobre 2008). Le Comité International de la Croix-Rouge a été le principal organisme à venir en aide aux victimes des mines antipersonnel en offrant des services d'évacuation et d'aide d'urgence ainsi qu'en organisant des activités de formation sur les techniques de premiers soins à l'intention de la Société de la Croix-Rouge du Niger (ICRC, janvier 2009).

Les mesures d'aide humanitaire, mises en œuvre sous l'égide du Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire de l'ONU, sont renforcées

par l'application progressive de l'approche sectorielle. En juillet 2009, six secteurs fonctionnaient dans le pays – santé, nutrition, sécurité alimentaire, éducation, eau, et assainissement et hygiène – tandis qu'une équipe humanitaire de pays était instaurée (OCHA, courrier électronique du 2 septembre 2009). Un nouveau Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire a été nommé en 2007. Pour tenter d'améliorer son travail dans ce domaine, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (BCAH) a ouvert des antennes locales dans tout le pays, notamment à Agadez, où le bureau préside les réunions de coordination ordinaires entre partenaires humanitaires locaux et internationaux et autorités locales (OCHA, 2009). Toutefois, l'environnement politique local demeure très fermé aux travailleurs humanitaires.

Certains organismes ont signalé que le financement a continué de diminuer alors que les besoins ont augmenté. Le Fonds central d'intervention d'urgence des Nations Unies a fourni des ressources dans le cadre de ses programmes d'intervention rapide et de d'intervention d'urgence sous-financée, afin d'améliorer la situation, en particulier pour ce qui touche aux programmes de santé d'urgence et de nutrition (CERF, août 2009).

Note : Ce texte est un résumé du nouveau profil de l'IDMC sur le déplacement interne au Niger. L'intégralité du profil est disponible en ligne [ici](#).

Sources:

Afrol News, 19 August 2009, Niger rebels to lay down arms

BBC News, 19 November 2007, Niger raids leaves 'ghost town'

Christian Science Monitor (CSM), 11 October 2007, Tuareg nomads set to intensify rebellion in Niger

Comité d'Aide aux Populations d'Iférouane (CAPI), 27 February 2009, Projet d'Appui à la Ré-installation des Populations Déplacées de la Commune d'Iférouane

Economic Community of West African States (ECOWAS), 24 August 2009, ECOWAS Mediation and Security Council recommends extra-ordinary summit of Heads of States on Niger

Government of Niger, 15 April 1995, Accords de Ouagadougou

Hed Tamat, 28 August 2009, Situation des populations déplacées de la commune rurale d'Iférouane

Hed Tamat, 28 August 2009, Enfants des familles déplacées d'Iférouane suite à l'insécurité

Integrated Regional Information Networks (IRIN), 4 September 2008, Thousands in north sit out another school year

Integrated Regional Information Networks (IRIN), 10 December 2007, News filtering out of north suggests grave conditions

Integrated Regional Information Networks (IRIN), 22 October 2007, Humanitarian crisis feared in north

Integrated Regional Information Networks (IRIN), 9 February 2009, Food needs grow as conflict continues

International Campaign to Ban Landmines (ICBL), October 2008, Landmine Monitor Report 2008: Toward a Mine-Free World

International Committee of the Red Cross (ICRC), 2009, The ICRC in Niger

International Relations and Security Network (ISN), 28 August 2009, Niger: Democracy under Threat

Les Afriques, 19 March 2009, Dix éleveurs tués par des bandits armés

L'Escola de Cultura de Pau, 2009, 2009 yearbook on peace processes

Medecins Sans Frontieres (MSF), 24 October 2007, Dabaga : Medecins Sans Frontieres halts activities

Mensour, E., 2005, La Prévention et la gestion des conflits agriculteurs/éleveurs dans les arrondissements de Guidan Roumji et Dakoro au Niger : Les actions menées par le Buco à travers la mise en œuvre du PASEL.

Minority Rights Group International (MRG), July 2008, Tuareg

Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD), June 2007, Cross-Border Diaries

Phillips, Erica, 2007, Case Study #7-6, "Policy Measures for Pastoralists in Niger"

Reuters, 24 August 2007, Niger president declares state of alert in north

U.S. Department of State (U.S. DOS), 25 February 2009, 2008 Human Rights Report: Niger

United Nations Central Emergency Response Fund (CERF), August 2009, CERF around the world. Niger 2009

United Nations Children's Fund (UNICEF), 2009, Humanitarian Action Report 2009

United Nations Development Programme (UNDP), December 2007, Analyse Intégrée des Facteurs de Risque au Niger

United Nations Population Fund (UNFPA), 4 August 2008, Final country programme document for Niger

UN Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (UN OCHA), 2009, OCHA in 2009: Niger

UN Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (UN OCHA), 4 June 2009, OCHA situation humanitaire au Niger, semaine du 29 mai au 4 juin 2009

UN Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (UN OCHA), 2 July 2009, OCHA situation humanitaire au Niger, semaine du 26 juin au 02 juillet 2009

UN Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (UN OCHA), 26 June 2009, OCHA situation humanitaire au Niger, semaine du 19 au 25 juin 2009

UN Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (UN OCHA), 18 June 2009, OCHA situation humanitaire au Niger, semaine du 12 au 18 juin 2009

Voice of America (VOA), 25 February 2008, Nigerien Conflict Draws Attention to Desert Wealth, Poverty

World Bank (WB), March 2009, Niger Country Brief

European Union (EU), 11 August 2009, Déclaration de Karel De Gucht suite au referendum sur la Constitution au Niger

Integrated Regional Information Networks (IRIN), 26 August 2008, Northern desert conflict disrupts maternal health care

Integrated Regional Information Networks (IRIN), 2 September 2008, Food needs grow as conflict continues

L'Observatoire des situations de déplacement interne

L'Observatoire des situations de déplacement interne (Internal Displacement Monitoring Centre ou IDMC), mis en place en 1998 par le Conseil norvégien pour les réfugiés (Norwegian Refugee Council ou NRC), constitue le principal organisme international surveillant l'évolution des situations de déplacement interne, provoqués par des conflits dans le monde.

Par son travail, l'Observatoire contribue à améliorer les capacités nationales et internationales de protection et d'assistance à des millions de personnes dans le monde qui ont été déplacées à l'intérieur de leur propre pays suite à des conflits ou à des violations des droits de l'homme.

A la demande des Nations Unies, l'Observatoire basé à Genève gère une base de données en ligne qui fournit des informations et des analyses actualisés et complètes relatives aux déplacements internes dans près de cinquante pays.

Sur la base de ses activités de suivi et de recueil de données, l'Observatoire plaide pour des solutions durables à la situation des personnes déplacées qui soient conformes aux normes internationales.

L'Observatoire des situations de déplacements internes mène également des activités de formation visant à renforcer les capacités des acteurs locaux à répondre aux besoins des personnes déplacées.

Pour plus d'informations, consultez le site Internet de l'Observatoire des situations de déplacements internes et la base de données sur www.internal-displacement.org.

Contact:

Nina Birkeland

Head of Monitoring and Advocacy

Tel.: +41 (0)22 795 07 34

Email: nina.birkeland@nrc.ch

Marzia Montemurro

Country Analyst

Tel.: +41 (0)22 799 07 05

Email: marzia.montemurro@nrc.ch

IDMC

Norwegian Refugee Council

Chemin de Balexert 7-9

1219 Geneva, Switzerland

www.internal-displacement.org

Tel: +41 22 799 0700

Fax: +41 22 799 0701